

NOTICE D'INSTALLATION ET DE RACCORDEMENT

BOÎTIER BDC

Le présent document comporte 7 pages.

SOMMAIRE

FICHE DE SUIVI DU DOCUMENT.....	3
A. LISTE DES PLANS ET NOMENCLATURES	4
B. INSTALLATION	5
B.1. OBLIGATIONS NORMATIVES	5
B.2. CHOIX DU LIEU D'IMPLANTATION.....	6
B.3. FIXATION.....	6
C. RACCORDEMENT	7
C.1. NATURE DES CABLES	7
C.2. CONNEXION	7

FICHE DE SUIVI DU DOCUMENT

Indice	Date	Description	Page(s)
A	12/05/97	Création	Toutes

A. LISTE DES PLANS ET NOMENCLATURES

PRODUIT	NUMERO	INDICE	MOD	DESIGNATION
BDC	A 3459 I A 3461 R	A A		Installation Principe de raccordement

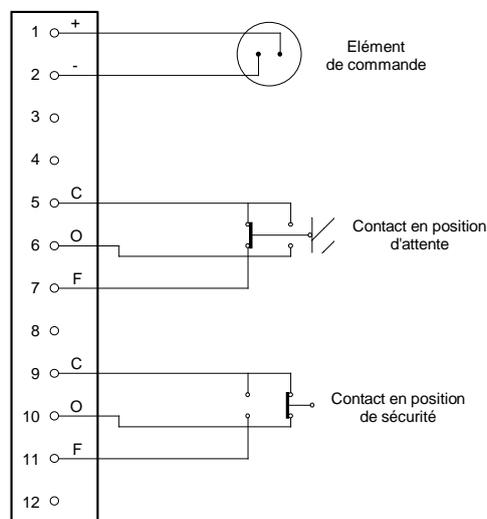
MOD : plan à l'origine de la modification

B. INSTALLATION

B.1. OBLIGATIONS NORMATIVES

Le matériel déporté BDC est conçu pour être **installé à moins de 2m du bornier de raccordement du Dispositif Actionné de Sécurité « DAS »** auquel il est associé, et ce conformément à la norme NF S 61932.

Par ailleurs en conformité à la norme NF S 61937, chaque DAS doit être pourvu d'un bornier de raccordement dénommé « **dispositif de connexion principal** », dont le schéma de principe est le suivant :



SCHEMA ISSU DU REGLEMENT DE SECURITE ERP "IT247"

Ce dispositif doit être placé dans un boîtier présentant les caractéristiques minimales suivantes :

- Indice de protection : **IP42**
- Tenue au feu : **auto-extinguibilité à 960°C.**

Correspondent en totalité à cette définition matérielle :

- De principe, le **boîtier BDC**
- Si un bornier supplémentaire est nécessaire, les boîtes **02500** de SAREL ou **922.22** de LEGRAND sont aptes à la fonction ; ces boîtes devant être équipées d'un bornier.

Dans la mesure où le DAS ne comporte pas ce bornier type (par exemple : certaines portes coupe-feu, DAS faisant partie d'une installation âgée à mettre en conformité), c'est le bornier du boîtier BDC qui fait alors office de dispositif de connexion principal et dans ce cas, la longueur de 2m perd de sa réalité.

B.2. CHOIX DU LIEU D'IMPLANTATION

En plus des obligations normatives, le lieu et la position d'installation doivent être définis pour prendre en compte les 3 paramètres principaux suivants :

- Le **montage/démontage** du capot et le **raccordement** des câbles doivent être aisés,
- **L'interchangeabilité du circuit électronique** doit rester possible.

B.3. FIXATION

Par référence à la fiche technique d'installation A 3459 I et à l'emplacement prévu sur les plans d'installation, fixer solidement le fond de boîte par l'intermédiaire des 4 trous prévus à cet effet.

Ne pas percer la boîte afin de lui conserver son indice de protection.

C. RACCORDEMENT

C.1. NATURE DES CABLES

La définition de la nature des câbles utilisés aux connexions du boîtier BDC n'est possible que lorsque l'on connaît la technique de raccordement utilisée par la partie locale du CMSI. En effet, 3 techniques sont possibles :

- **Voies de transmission**, non rebouclées : c'est le principe adopté pour les boîtiers BDC.
- Voies de transmission redondantes.
- Voies de transmission rebouclées.

La nature des câbles à utiliser varient selon la nature des lignes :

- **Voie de transmissions** (liaisons à la partie locale du CMSI ou à autre BDC ou BD) ; la nature des câbles est fixée par la norme NF S 61932, à savoir en **câbles CR1** (résistant au feu) jusqu'à la pénétration dans chacune des 2 zones de sécurité auxquelles est affecté le BDC **puis en câbles C2** (non propagateur) dans les dites zones (liaison Boîtier à Boîtier dans chaque zone).
Il est à noter que le dernier boîtier de chaque voie de transmission doit être équipé d'un élément de fin de ligne (en lieu et place de la continuité).
- **Ligne télécommande** (liaison à la bobine) doit être réalisée en **câble C2** avec des conducteurs $\geq 1,5\text{mm}^2$ **rigides** (monobrin) ou $\geq 1\text{mm}^2$ souples (multibrins).
- **Lignes de contrôle** (liaisons au DC et au FC) peuvent être réalisées en **câble C2** dont la section devra être $\geq 9/10$.
Ces lignes et la ligne de télécommande peuvent emprunter le même câble.

C.2. CONNEXION

Le raccordement s'effectue selon la fiche technique A 3461 R.

La boîte est équipée de 8 presse-étoupes PVC, les consignes suivantes doivent être respectées :

- Chaque **presse-étoupe** ne peut recevoir qu'**un seul câble** ;
- Chaque presse-étoupe est **soigneusement découpé** en fonction de la section du câble pour **continuer à assurer une bonne étanchéité** du BDC, une fois le câblage terminé.